



Photos : Sarah Sellam

**UNE NOUE COLLECTE LES EAUX le long des carrés du potager.**

**LA CONCEPTRICE a conservé les axes principaux du parc médiéval.**



**Le projet renouvelle le regard sur des plantes qualifiées de mauvaises herbes, riches de leurs qualités gastronomiques et écosystémiques.**



**CABANE POLYODE avant végétalisation, avec l'église médiévale classée au fond et le verger au premier plan.**

cuit ou en salade –, ou l'ortie, également comestible, utilisable en purin pour renforcer les plantes et lutter contre les nuisibles, et reconnue pour ses propriétés médicinales multiples. Les axes principaux du parc existant ont été conservés, d'une part pour en garder la mémoire, d'autre part pour limiter le coût des travaux. Les voies majeures ont été rénovées avec un stabilisé sablé renforcé pour rendre le jardin accessible aux personnes à mobilité réduite. Les cheminements secondaires sont en grave calcaire compactée. Les allées dans le verger, le potager et les carrés de simples sont enherbées pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales et limiter les opérations de désherbage. Les différents milieux exis-

tants sur le site ont été valorisés par l'installation d'espèces adaptées à chacune des spécificités : sous-bois pour les plantes d'ombre et de lisière, pelouse ensoleillée pour les arbres fruitiers, murs au sud pour le verger palissé, bassin d'infiltration pour les plantes héliophytes à proximité de la noue qui récupère les eaux de ruissellement... Pour le verger, composé d'une quarantaine d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pêchers, cerisiers, cognassiers, cormiers, alisiers, figuiers, néfliers...), la sélection s'est faite en partenariat avec Claude Ollivier, membre de l'association des Croqueurs de pommes d'Île-de-France. La parcelle s'est enrichie de trente-six pieds de vigne et de bandes fleuries installées au pied des fruitiers pour favoriser la présence des insectes pollinisateurs et des auxiliaires. Le potager et le jardin des simples sont organisés en carrés thématiques : espèces potagères, condimentaires, médicinales, tinctoriales, plantes magiques, plantes pour soigner le ventre, la peau, le cœur, la respiration... Le jardin abrite également un rucher et une roseraie dans laquelle une pergola en robinier a permis l'installation de rosiers grimpants et d'autres plantes telles que ronces, houblons, chèvrefeuilles ou clématites. Pour animer le site, l'association La Confrérie du jardin médiéval de Crosne, créée pour l'occasion, prévoit d'organiser des événements festifs et des ateliers, en relation avec les écoles et les autres équipements culturels de la ville. ■

**Yaël Haddad**

**INTERVIEW**



**Sarah Sellam**  
Paysagiste

**Quelle est la fonction de la Cabane Polyode ?**

Cette structure originale sert de pergola pour accueillir des plantes grimpantes ; elle permet de créer un environnement végétal protégé, propice à une pause dans le jardin. À Crosne, nous l'avons installée dans un angle de mur bien exposé au sud, au niveau du verger. Elle abrite un banc réalisé en robinier.

**Quelle est la spécificité de ce type de pergola ?**

Chaque cabane, conçue avec des fers à béton rouillés et vernis, associé à de l'osier tressé pour certains projets, est réalisée sur place et sur mesure par l'équipe de De la plume à la bêche. La structure permet de concevoir des modèles assez hauts tout en restant très légers et diversifiés, avec des formes régulières ou déstructurées.

**Comment celle de Crosne est-elle conçue ?**

Elle est en forme de L pour rappeler les cloîtres médiévaux. Elle se développe sur une superficie d'environ 40 m<sup>2</sup> pour une hauteur de 3,50 m. Les huit pieds sont composés de tubes multiples sur lesquels sont tressés les fers à béton qui composent le maillage de la cabane. L'ancrage au sol se fait par de petits solins en béton.

**Avec quelle palette végétale ?**

Nous avons choisi des rosiers grimpants, des vignes vierges et des chèvrefeuilles pour apporter des floraisons parfumées et une animation sur toute l'année.

**LES INTERVENANTS**

**Maîtrise d'ouvrage :** mairie de Crosne

**Maîtrise d'œuvre :** Sarah Sellam, paysagiste mandataire

**Entreprises :** Allavoine Parcs et Jardins ; Environnement Services (portail)

**Pépinières :** Chatelain ; Les Herbes vagabondes ; Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales et aromatiques de Milly-la-Forêt

**FICHE TECHNIQUE**

**Superficie :** 3232 m<sup>2</sup>

**Palette végétale :** 250 espèces différentes, 37 arbres fruitiers, 36 pieds de vigne (14 variétés)

**Planning :** quatre mois d'études, cinq mois de travaux

**Inauguration :** septembre 2016

**Budget :** 14 500 euros TTC (études), 158 000 euros (travaux), 7 000 euros (Cabane Polyode)

**CROSNE (Essonne)**

# Un jardin médiéval retrouve son public

**À l'occasion du réaménagement de l'espace public d'une petite ville du nord de l'Essonne, dans l'esprit d'un jardin médiéval, Sarah Sellam a mis en place une Cabane Polyode, une structure originale pour les plantes grimpantes, primée à Jardins, jardin.**

**L**e 24 septembre dernier, le jardin médiéval de Crosne (Essonne) a ouvert au public dans le cadre de la deuxième fête éponyme. Situé dans le centre historique de la commune, à deux pas de l'église classée du XIII<sup>e</sup> siècle, ce petit espace de 3 000 m<sup>2</sup> clos de murs anciens et de ruelles est longtemps resté en friche, avant un aménagement modeste réalisé au début des années 1990. Mais les habitants l'ont peu à peu délaissé. La ville a confié à Sarah Sellam son réaménagement en 2015. Le projet de cette dernière donne une réinterprétation contemporaine du jardin médiéval pour en faire un espace à l'usage de tous, avec une vocation pédagogique et ludique. « Bon nombre de plantes médiévales sont des

plantes sauvages, parfois familières et souvent méconnues. Mon souhait était de faire (re)découvrir cette flore et ses aspects utilitaires pour se nourrir, se vêtir ou se soigner », explique la jeune paysagiste. Une occasion aussi de faire passer des messages sur la protection de la biodiversité ordinaire, la conception et la gestion écologique des jardins. Le projet respecte ainsi la charte « Construire et subventionner durable » portée par le département de l'Essonne et la charte régionale de la biodiversité de l'agence des espaces verts de la région Île-de-France. Il s'agit aussi de renouveler le regard sur certaines plantes qualifiées de « mauvaises herbes » comme le chénopode, ou épinard sauvage – délicieux,